

Conseil Municipal du 22.09.20

Le Conseil Municipal était invité à se prononcer, entre autres, sur le renouvellement de la convention avec Cellnex France, groupe qui met ses pylônes à disposition des opérateurs de Télécommunication. Nous avons proposé un moratoire sur l'installation des antennes pour la 5G sur ce pylône et que cette convention puisse être diffusée aux habitants de notre ville. Refus catégorique de la majorité municipale. Nous avons donc voté contre ce projet de convention. Le groupe ETIQ a également refusé ce projet.

Ci-dessous le texte de l'intervention de Réinventons Quetigny.

La convention qu'il nous est proposé de conclure avec Cellnex France envisage de remplacer la convention actuellement en cours jusqu'en 2024 signée initialement avec Bouygues Télécom en 2012 qui l'a cédée à Cellnex en 2016.

Si Cellnex, leader européen des infrastructures pour les opérateurs de télécommunication avec 60 000 sites en Europe, a demandé à renégocier cette convention, c'est en vue de poursuivre sa stratégie d'expansion en permettant à plusieurs opérateurs et non plus un seul, actuellement Bouygues à Quetigny, d'utiliser le même pylône. En retour, il concède à la ville de Quetigny une augmentation de redevance d'environ 3 000 euros/ans et une redevance complémentaire de 3 500 euros par nouvel opérateur utilisant le pylône. Cellnex vise évidemment les énormes profits que va lui rapporter le déploiement de la 5G à Quetigny comme ailleurs.

Sans négliger le bénéfice financier que la ville peut en retirer, le véritable enjeu de cette convention, n'est pas dans son contenu, somme toute assez banal, mais bien dans le développement de la 5G qui se profile à grande vitesse. Les opérateurs, et le gouvernement qui les soutient, font le forcing pour le déploiement rapide de la 5G, au nom d'un progrès qualifié d'indispensable et d'inéluctable.

Qu'importent l'inquiétude et la méfiance d'une partie importante de nos concitoyens vis-à-vis d'une technologie dont ils redoutent les effets néfastes sur leur santé, sur la biodiversité, ainsi que les pollutions diverses induites par son déploiement ! Avec 20 000 satellites en basse et moyenne orbite le cri d'alerte de 2 000 astronomes qui craignent de ne plus observer le ciel comme maintenant nous interpelle. Sans compter le gaspillage insensé de dizaines de milliards d'appareils qui vont être mis au rebut et de l'exploitation de métaux et terres rares pour en fabriquer autant de nouveaux.

Qu'importe la demande de la conférence citoyenne tenue en 2020 d'un moratoire sur la 5G !

Qu'importe la sortie du rapport de l'ANSES attendu en mars 2021 pour nous éclairer sur les effets de la 5G sur nos organismes et particulièrement ceux des personnes électro-hypersensibles !

L'urgence n'attend pas et les enchères pour l'attribution des fréquences, prélude à une marche sans retour ?, auront lieu dans quelques jours. L'épisode sanitaire que nous vivons n'aura jamais autant remis en question notre modèle de développement. Et nous continuerions comme avant avec encore plus de frénésie ?

Nous ne refusons pas le progrès. nous ne sommes pas les amish décriés par les propos méprisants du Président Macron. Nous disons qu'il n'y a pas une urgence telle pour une marche forcée vers la 5G au regard de l'importance des changements et des problèmes de société qu'ils induisent. Il n'y a pas urgence à répondre aux sollicitations de Cellnex. Ou si nous y répondons maintenant, il faut y inclure un moratoire sur l'installation de la 5G sur le Pylône situé avenue du 8 mai 1945, en plein milieu de nos installations sportives. Au moins jusqu'au rapport de l'ANSES et pourquoi pas en attendant

d'autres rapports concernant la biodiversité et l'établissement de normes beaucoup plus protectrices des êtres vivants que celles actuellement en cours.

Par ailleurs, nous estimons que la commission « Environnement/Patrimoine » aurait dû être saisie de cette question avant qu'elle ne soit soumise au vote du Conseil Municipal.

Certains de nos concitoyens, par exemple ceux qui demeurent au 6 avenue de Bourgogne, ont refusé l'installation d'une antenne relais parce qu'ils ne veulent pas qu'on leur impose une technologie sans qu'ils sachent s'ils en ont vraiment besoin et si elle n'est pas dangereuse pour leur santé. Nous les approuvons et les soutenons dans leur démarche.

Nous ne nous faisons pas d'illusions inutiles sur la possibilité d'enrayer aujourd'hui cette marche forcée vers un progrès aussi problématique que contesté. Mais nous pensons qu'un moratoire décidé par la municipalité sur toute installation actuelle de la 5G dans le domaine public de notre ville, serait un message fort à nos concitoyens qui sont nombreux à s'inquiéter autant des effets de cette technologie que de la manière dont les opérateurs et les pouvoirs qui les soutiennent la leur impose. Ce serait également un soutien à celles et ceux qui n'en veulent pas et qui ont le courage citoyen de dire pourquoi ils n'en veulent pas.

Un deuxième point nous pose problème dans cette convention : la confidentialité. Si nous pouvons comprendre que les informations afférentes à la politique commerciale ou au savoir-faire de Cellnex France restent confidentielles, nous ne pouvons admettre que le contenu de la convention, au demeurant muet sur la politique commerciale et le savoir-faire de cette entreprise, ne soit pas diffusable.

Nous demandons que les termes de confidentialité sur « le contenu de la présente convention » soit retirés de ce projet.

Nous demandons également que le vote de ce projet soit reporté à une date ultérieure.

Le 22/09/20